

Réf: Dossier 134872

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NAYORO » en abrégé « SCI NAYORO »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN-PLATEAU, 6 Rue GOURGAS, immeuble « KALADJI », 1 er étage,, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/08/2022 reçus par Me Kouamé Koffi Athanase, enregistrés au CEPICI, le 19/08/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

NAYORO » en abrégé « SCI NAYORO »

Objet : - L'ACQUISITION PAR ACHAT, DONATION, ÉCHANGE ET PAR TOUS AUTRES MOYENS D'ENRICHISSEMENT DE PATRIMOINE, DE TOUS BIENS IMMOBILIERS, BÂTIS OU NON BÂTIS.

- LA CONSTRUCTION DE TOUS TYPES DE BÂTIMENTS.

- LE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP).

- LA LOCATION, ACHAT ET VENTE D'IMMEUBLES

- LA GESTION IMMOBILIÈRE ET DE RÉSIDENCES MEUBLÉS.

- LA VENTE, LOCATION ET ACHAT DE TERRAIN ; L'ENTRETIEN, AMÉNAGEMENT, EMBELLISSEMENT (DÉCORATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, DESIGN) DE BÂTIMENTS, BUREAUX ET ESPACES VERTS.

- L'IMPORTATION ET VENTE D'ÉQUIPEMENTS POUR LE BÂTIMENT (PEINTURES, CARREAUX, QUINCAILLERIE, ROBINETTERIE, PVC, SANITAIRES, LUMINAIRES, ÉBÉNISTERIE, FERRONNERIE, ALUMINIUM, ASSAINISSEMENT ETC...

- L'ENTRETIEN, LA RÉHABILITATION ET LA RÉFECTION DESDITS BIENS IMMOBILIERS.

- LA CONCLUSION DE TOUS CONTRATS DE BAIL AVEC TOUTES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES DE DROIT PRIVÉ OU DE DROIT PUBLIC PORTANT SUR LESDITS BIENS.

- LA FACULTÉ D'HYPOTHÉQUER TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX, EN VUE DE GARANTIR EFFICACEMENT LES OCTROIS DE CRÉDITS BANCAIRES.

- LE RECOURS À TOUS COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS OU PAR EMPRUNTS BANCAIRES, L'OBTENTION DE TOUS OCTROIS DE CRÉDIT, DÉCOUVERTS, FACILITÉS DE CAISSE ET GÉNÉRALEMENT TOUS PRÊTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT ET DE TOUTE DÉNOMINATION QUELCONQUE, EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL.

- LA POSSIBILITÉ DE VENDRE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX, OU EN ÉCHANGE D'AUTRES BIENS, ET GÉNÉRALEMENT LA FACULTÉ D'EN DISPOSER PAR TOUTES VOIES DE DROIT.

- LA SOCIÉTÉ POURRA FAIRE TOUS PLACEMENTS DE CAPITAUX SOUS TOUTES FORMES, Y COMPRIS LA SOUSCRIPTION OU L'ACQUISITION DE TOUTES ACTIONS, OBLIGATIONS, PARTS SOCIALES, ET, EN GÉNÉRAL, TOUTES OPÉRATIONS AYANT TRAIT À L'OBJET SOCIAL CI-DESSUS DÉFINI, ET CE, EN TOUS PAYS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN-PLATEAU, 6 Rue GOURGAS, immeuble « KALADJI », 1^{er} étage,, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M DAKOURY PATRICE HERVÉ
(ADMINISTRATEUR), Mlle OKOU DOGOHO FLAVIE NÉLLY
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00061 du 14/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37893/GTCA/RC/2022 du 14/02/2023

